



**UNIVERSITÉ DE  
FRANCHE-COMTÉ**

## **COMMUNICATION OFFICIELLE**

Jeudi 18 octobre 2018

**DU PRESIDENT DE  
L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE**  
ALAIN BONNIN

**DU PRESIDENT DE  
L'UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE**  
JACQUES BAHİ

L'université de Bourgogne et l'université de Franche-Comté, établissements pluridisciplinaires, maillent l'ensemble de l'arc géographique du territoire de Bourgogne Franche-Comté par leurs implantations respectives, à Auxerre, Belfort, Besançon, Chalon-sur-Saône, Dijon, Le Creusot, Lons-le-Saunier, Mâcon, Montbéliard, Nevers et Vesoul. C'est un atout considérable et le constat est évident : l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation (ESRI) représentent une force pour ce territoire en véritable levier pour son développement.

Alain Bonnin, président de l'université de Bourgogne et Jacques Bahi, président de l'université de Franche-Comté soulignent que si ces deux universités affirment leur identité, confirment leurs particularités, elles souhaitent et ont toujours souhaité valoriser leur complémentarité pour un ESRI plus fort en Bourgogne-Franche-Comté.

L'université de Franche-Comté et l'université de Bourgogne contribuent de par leurs spécificités territoriales et dans de nombreux domaines, à porter et renforcer une ambition partagée pour ce vaste territoire de Bourgogne-Franche-Comté. Elles ont activement œuvré, avec l'UTBM, les écoles d'Ingénieurs et de management à la création d'une Université Fédérale dans la grande région : la communauté d'universités et établissements UBFC, constituée en 2015. En transférant notamment à la COMUE une partie importante des outils de pilotage de la recherche, la coordination des stratégies des unités de recherche, la signature scientifique commune ou le portage des PIA, les deux universités ont entendu porter à l'échelle de la COMUE UBFC l'ambition d'une université fédérale de recherche de rang international qui participe au développement régional et national de l'ESRI et du territoire Bourgogne-Franche-Comté. Et elles le plébiscitent.

Pour les présidents des universités de Franche-Comté et de Bourgogne, aujourd'hui encore comme ils l'avaient pensé au départ, le territoire de coordination de l'ESR demeure la Bourgogne-Franche-Comté dans sa globalité. Une gouvernance apaisée respectant la spécificité des membres et œuvrant dans l'intérêt général est la clef de la réussite.

Forts des trois années écoulées (année de transition comprise), des réussites et des écueils, Jacques Bahi et Alain Bonnin considèrent que le projet COMUE et sa structuration doivent aujourd'hui être affinés et renforcés dans l'esprit des membres fondateurs de la COMUE. Ils considèrent pour cela qu'une évolution rapide de sa gouvernance est désormais incontournable. Ils souhaitent conforter et capitaliser l'important travail réalisé dès 2014 pour la création de cette communauté d'universités et d'établissements.

Ils affirment leur volonté de constituer ensemble, avec les autres établissements de l'ESR du grand territoire, les organismes nationaux de recherche et les établissements universitaires de santé, un espace d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation sur le périmètre et à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté en conjuguant l'excellence de la recherche, de la formation, de l'insertion sociale en vue de permettre aux étudiants la préparation leur avenir professionnel.

Ils affirment également la nécessité de respecter les grands principes de la trajectoire et du projet I-SITE Bourgogne-Franche-Comté, qu'ils considèrent comme une chance et un véritable projet de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche du territoire qui prend sa source auprès des forces scientifiques, reconnues internationalement, issues des établissements.

C'est dans ce contexte, que les présidents de l'université de Bourgogne et de l'université de Franche-Comté souhaitent confirmer la coordination territoriale de l'ESR en Bourgogne-Franche-Comté par une évolution de la COMUE existante en engageant la démarche d'une COMUE expérimentale rendue possible par les récentes ordonnances. Elle doit permettre de constituer une grande université fédérale qui tire sa légitimité des établissements membres fondateurs, et s'appuie sur les forces et les atouts de chacun comme atout pour le collectif.

Les présidents de l'université de Bourgogne et de l'université de Franche-Comté présenteront ensemble dans les semaines à venir des axes visant à nourrir les échanges, le dialogue et le travail engagés par les sept établissements membres de la COMUE UBFC pour l'avenir de la COMUE. En outre, comme ils l'ont fait par le passé, ils débattront des propositions avec leurs communautés universitaires et au sein de leurs instances.

La vision et la stratégie que les présidents des deux universités pluridisciplinaires de Bourgogne-Franche-Comté partagent et portent par cette communication officielle, seront garants du rayonnement national, européen et international de l'ESRI en Bourgogne-Franche-Comté. C'est la raison pour laquelle, ensemble, ils réaffirment cette volonté de prolonger et renforcer leurs liens, dans l'intérêt de la communauté universitaire et en concertation avec elle, dans l'intérêt de la jeunesse, de l'économie régionale et de la dynamique d'ESRI de notre pays.